

Présentation de l'ALAE des mercredis matin :

L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) maternel Antoine Rémond est géré par **Com'expression**, association d'éducation populaire et de lien social indépendante.

L'organisation des ateliers du **Mercredi Matin** est sous la responsabilité de la directrice de l'ALAE.

Afin de garantir le respect du rythme de l'enfant à l'école, nous travaillons en collaboration avec l'équipe enseignante (directrice, maîtresses et maîtres) et l'équipe municipale (ATSEM et personnel de cantine)

Le projet pédagogique reprend les valeurs défendues par le projet Educatif et par le projet Associatif de Com'expression. Il découle également du Projet Educatif de Territoire (PEDT) de la ville de Lyon et est en lien avec le Projet d'École.

Le Directeur de l'association Com'expression : Stéphane HENRI

La Directrice des mercredis matins : Céline GARNIER

Les Animatrices de l'ALAE maternel Antoine Rémond :

Mona, Priscilla, Léa, Céline, Leila, Rémy, Imrane, Fanny, Armand, Lorine, Mériem

L'équipe d'animation :

La directrice de l'ALAE :

- Est garante de la mise en œuvre du Projet Pédagogique et du cadre de l'ALAE.
- Est garante de la sécurité morale, physique et affective des enfants et des animateurs.
- Veille à la posture professionnelle de l'équipe d'animation : respect des règles, ponctualité et dynamisme.
 - Est disponible pour les enfants, les parents, les animateurs et les partenaires.
 - Informe le directeur de l'association et les familles lorsque la situation le nécessite.

L'animatrice de l'ALAE :

- Veille à la mise en œuvre du Projet Pédagogique et au maintien du cadre de l'ALAE.
- Veille à la sécurité morale, physique et affective des enfants et respecte leur rythme.
 - Est responsable des enfants, de son groupe et des activités proposées.
 - Est disponible pour les enfants, les parents, les collègues et les partenaires.
 - Informe la directrice de l'ALAE et les familles lorsque la situation le nécessite.

Les objectifs :

Placer l'enfant au cœur des préoccupations de l'équipe d'animation :

Adopter une posture professionnelle bienveillante :

- Se présenter aux enfants
- Se mettre à la hauteur des enfants pour leur parler
 - Prendre le temps d'observer les enfants
- Identifier les changements d'attitude des enfants
 - Respecter le règlement intérieur

Veiller à ce que chaque enfant trouve sa place :

- Poser des questions aux enfants.
- Responsabiliser et donner des missions.
- Permettre aux enfants de se présenter.
 - Proposer son aide aux enfants.
- Poser les règles avant chaque temps, avant chaque jeu.
- Mettre suffisamment de matériel pour chaque temps.

Permettre à l'enfant de faire des choix, de les assumer, de les argumenter :

Etre à l'écoute des envies et des besoins des enfants :

- Ecouter les enfants.
- S'intéresser à leurs interrogations, plaintes, préoccupations, joies, ...
 - Faire des bilans avec les enfants
- Proposer un programme d'activités au choix
 - Proposer sans imposer les activités.
- Avoir un cahier pour noter les situations particulières.

Stimuler la curiosité des enfants :

- Diversifier et adapter les activités proposées.
 - Faire des temps de sensibilisation
 - Se déguiser
- Proposer des activités avec de la fabulation

Favoriser le vivre ensemble au sein de l'ALAE et de l'école maternelle :

Permettre la rencontre entre les coéducateurs :

- Proposer des temps conviviaux entre professionnels.
- Proposer des moments partagés avec les parents.
 - Exposer les créations des enfants.
- Faire des productions qui se ramènent à la maison.

Travailler et dialoguer avec les partenaires :

- Proposer son aide aux collègues.
- Échanger sur les situations particulières en équipe.
- Transmettre les informations : à l'oral ou via un cahier
 - Proposer des projets école/VDL/ALAE
 - Établir des règles de vie commune

Les règles de vie commune :

La politesse : dire bonjour, au revoir, s'il te plait, merci, demander pardon, sourire

La bienveillance : respecter les mêmes règles que les enfants, positionner l'adulte et l'enfant au même niveau face aux règles, s'adapter aux situations, aux enfants, aux collègues, ...

La courtoisie : laisser passer les autres, tenir la porte, être à l'heure, ne pas couper la parole, utiliser un vocabulaire correct et adapté

L'entraide : proposer son aide, partager le matériel, savoir déléguer en cas de besoin, être à l'écoute, demander si j'hésite ou ne sais pas, partager son expérience

La posture : ne pas crier systématiquement lorsqu'on s'adresse aux autres, observer et participer aux différents temps

Le sens commun : le plaisir, savoir se remettre en question, communiquer

Les interdits : le non respect, le racisme, l'intolérance, l'autoritarisme, la violence, la discrimination, la moquerie, le harcèlement, le non-respect de confidentialité, les photos des enfants sur les réseaux sociaux.

Les temps d'accueil :

Les ateliers du mercredi matin !

*L'organisation du Mercredi Matin doit permettre à l'enfant de se mettre ou non dans l'activité, choisir le thème de ses ateliers.
(PEDT)*

- Les enfants sont **accueillis** dans l'école maternelle le mercredi matin de 8h30 à 12h.
- L'**équipe d'animation** est composée d'une directrice et d'animatrices (en fonction du nombre d'enfants inscrits)
- Des **ateliers** sont proposées aux enfants, par période (de vacances à vacances)
- Pour la **période 1** (jusqu'aux vacances de la Toussaint) les enfants sont répartis en groupe, selon le choix de l'équipe d'animation.
- Pour les **périodes 2** (Toussaint à Noël), **3** (Noël à Hiver), **4** (Hiver à Printemps) et **5** (printemps à été), les enfants sont répartis en groupe, selon le **choix des familles** (Le programme leur sera communiqué, pour qu'elles choisissent les activités avec leur enfant)
- Les **espaces d'accueil** sont aménagés chaque mercredi, avec du matériel spécifique et des jeux adaptés.
- Les **parents** accompagnent et viennent chercher leur enfant dans la salle de classe qui leur est indiquée à l'entrée. La salle change à chaque période, selon le choix d'activité.
- La porte de l'école sera **ouverte** à 8h30 et à 11h50 pour les parents.
- **L'accueil se termine à 12h.** (sauf pour les enfants inscrits au centre de loisirs du mercredi midi et après-midi de Com'expression)

Contacts et infos :

[Directrice de l'ALAE maternel Antoine Rémond](#) : Céline GARNIER

Inscriptions et modifications des mercredis et affaires périscolaires de l'ALAE maternel des mercredis matins.

06.62.22.43.23 - alaemourguet@comexpression.com

[Directeur de l'association Com'expression](#) : Stéphane HENRI

direction@comexpression.com

[Secrétariat de l'association Com'expression](#) : Méline VIGNON

secretariat@comexpression.com

Accueil téléphonique au **09 52 91 11 59** le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h

Accueil physique au **67 rue Bellecombe** le vendredi de 14h00 à 17h00 (fermé pendant les vacances scolaires)

